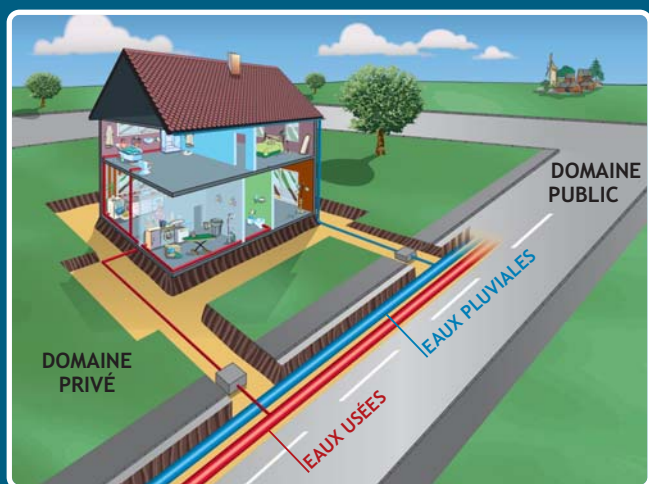


# Des aides pour votre raccordement au réseau public d'assainissement !

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie apporte une aide financière pour la réalisation de vos travaux de raccordement des eaux usées. Un moyen d'encourager le bon raccordement des habitations au réseau public d'assainissement collectif et la mise aux normes des installations existantes.

## Les aides financières



La TVA sur les travaux réalisés par un artisan est actuellement de 5,5 %

→ A compter du 1er janvier 2009, le montant de l'aide est de **1000€\*** pour un **raccordement simple**.

En cas de **raccordement plus complexe** (pompage des eaux usées ou pose en fonçage sous l'habitation), la subvention peut atteindre **1600€\***.

→ Si vous réinfiltrez vos eaux pluviales dans le sol ou si vous les stockez pour une réutilisation (arrosage, nettoyage de voiture, WC...), vous bénéficiez d'une aide supplémentaire de **800€\***

→ Autres aides possibles selon le cas : CG Nord, ANAH, Caisses de retraite, etc.

\* Il s'agit d'aides forfaitaires limitées au montant des travaux

### POURQUOI SE RACCORDER ?

- Vous contribuez à la protection de l'environnement et de la ressource en eau
- Vous valorisez votre bien immobilier
- Vous respectez la loi (article L.1331 du Code de la Santé Publique) qui prévoit un raccordement obligatoire dans les 2 ans qui suivent la mise en service du réseau public d'assainissement collectif

### QUELQUES PRÉCISIONS

- Vous pouvez faire réaliser les travaux par une entreprise ou les réaliser vous-même. Dans ce dernier cas, seul l'achat des matériaux sera subventionné
- Lors du raccordement au réseau, vous devez séparer les eaux pluviales des eaux usées (WC, salle de bain, vaisselle, lave-linge, ...)
- Attention ! Les travaux ne pourront démarrer qu'après réception de l'accord de Noréade sur votre dossier

Le service assainissement de votre centre Noréade se tient à votre disposition pour l'instruction du dossier de raccordement de votre habitation et pour le versement des subventions de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

**Rapprochez-vous de votre centre dont les coordonnées se trouvent dans la rubrique "contact" du site internet**